

MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION
DEFINITIVE AU CONCOURS SU EPREUVE POUR L'ACCES AU GRADE
D'AGENT DE BUREAU

L'An Deux Mille vingt et le dix-neuf du mois de Février (19/02/2020), s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive au concours sur épreuves pour l'accès au grade d'Agent de bureau et ce, conformément aux dispositions de la décision n° 604 du 24/07/2019 Nombre de postes ouverts : 12

Étaient présents les membres suivants :

Monsieur DAOUDI Smail	Représentante de l'autorité ayant pouvoir de nomination (Président)
Monsieur SELLAH Kamel	Représentant du centre d'examen (Membre)
Mademoiselle MOKRI Dalila	Représentante des correcteurs (membre)
Madame AKSOUM Ourdia	Représentante des correcteurs (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 604 du 24/07/2019 ; de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au grade d'agent de bureau sus cité et suite à :

1° - L'examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées sur les relevés de notes établis par le centre d'examen (institut national spécialisé de formation professionnelle de Tizi-Ouzou).

2° - La confirmation du nombre de postes budgétaires ouverts au titre du concours en question (12 postes ouverts).

3° - La vérification de l'ensemble des conditions statutaires.

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

01	NOUR	Karima	13,83	
02	LOUNIS	Kathia	13,67	
03	KOLLI	Djamila	12,67	
04	OUBIBETTE	Yamine	12,50	Départage par Ancienneté de Diplôme (1995/1996)
05	HADID	Samira	12,50	

06	NOUGAL	Djazia	12,33	Départage par Ancienneté de Diplôme (1986/1987)
07	HADJ MOUSSA	Fazia	12,33	Départage par Ancienneté de Diplôme (1988/1989)
08	RACHI	Smail	12,33	Départage par Ancienneté de Diplôme (1995/1996)
09	LATROUS	Mohamed Idir	12,33	Départage par Ancienneté de Diplôme (2000/2001)
10	ACHERAIOU	Mohamed	12,33	Départage par Ancienneté de Diplôme (2012)
11	DJAROUM	Arezki	12,17	Départage par Ancienneté de Diplôme (1991/1992)
12	AOUDIA	Zineabidine	12,17	Départage par Ancienneté de Diplôme (2003/2004)

- Liste d'attente par ordre de mérite :

01	FERHANI	Lynda	12,17	Départage par Ancienneté de Diplôme (2012/2013)
02	MOKRANI	Sylia	12,17	Départage par Ancienneté de Diplôme (2013/2014)
03	NAMANE	Ramdane	12,00	Départage par Ancienneté de Diplôme (1987/1988)
04	HADJ AOUDIA	LILA	12,00	Départage par Ancienneté de Diplôme (2000)
05	HAMMOUDI	Chabane	12,00	Départage par Ancienneté de Diplôme (2001/2002)
06	HAMITECHE	Belaid	12,00	Départage par âge (21/01/1986)
07	ALIM	Tassadit	12,00	Départage par âge (15/05/1987)
08	BEKHTAOUI	Malika	11,83	Départage par Ancienneté de Diplôme (1992/1993)
09	KELLAS	Hayet	11,83	Départage par Ancienneté de Diplôme (2009/2010)
10	BENZID	Abdelkader	11,67	Départage par Ancienneté de Diplôme (1990/1991)
11	BESSALEM ép ABDOU	Zahra	11,67	Départage par Ancienneté de Diplôme (1999/2000)
12	BOUDJEMA	Fetta	11,50	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

- Signature des membres du jury

Monsieur DAOUDI Smail Représentant
l'autorité ayant pouvoirs de nomination
(Président)

Monsieur SELLAH Kamel Représentant
du centre d'examen (Membre)

Mademoiselle MOKRI Dalila
Représentante des correcteurs (Membre)

Madame AKSOUM Ourdia
Représentante des correcteurs (Membre)

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.